



Le Pays des Savanes

DELIBERATION N°21-BR /2013/CCDS
**APPROUVE LA SIGNATURE DE L'AVENANT N°01 AU MAPA N°08-Z1.S2013CCDS
MARCHÉ DE COLLECTE ET D'EVACUATION DES ENCOMBRANTS
ET DES DECHETS VERTS DE KOUROU LOT 1**

Séance du 27 septembre 2013

L'an deux mil treize et le vingt sept septembre à quinze heures, le Bureau du conseil communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle de réunion de la CCDS, sous la présidence de M. Robert PUTCHA.

Présents :

M. Robert PUTCHA, Président
MM. Adelson MAGLOIRE, William LAZZAROTTO,

Absents excusés :

Membres du Bureau formant la majorité des membres en exercice

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;
Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
Vu la loi n° loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales ;
Vu l'arrêté n°2154/SG du 23 novembre 2010, portant création de la Communauté de Communes des Savanes ;
Vu la délibération n° 35-CC/2013 /CCDS portant modification de la délégation de pouvoir au bureau ;
Vu la délibération n°16-BR/2013/CCDS attribution d'un MAPA relatif à la collecte et évacuation des DVE à Kourou – lot 1

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Article 1 : **DONNE ACTE** à Monsieur le Président de son rapport,

Article 2 : **APPROUVE** la signature de l'avenant n° 01 au MAPA N°08-Z1.S2013CCDS relatif à la collecte et d'évacuation des encombrants et des déchets verts de KOUROU lot 1 passé avec le prestataire suivant :

**SARL ANTOINETTE FRERES
51 rue Edwige DUCHESNE
97310 KOUROU
SIRET : 401 087 713 00012**

Ayant pour objet la prolongation du marché d'une durée de 15 jours-- du 01 au 15 octobre 2013, soit un coût de 6 447.40 euros.

Article 3 : **INSCRIT** la dépense correspondante au budget de la CCDS.

Article 4 : **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Vote :

-Nombre de conseillers en exercice : 5
-Nombre de conseillers présents : 3
-Pour : 3
-Contre : 0
-Abstention(s): 0

Fait et délibéré à Kourou, le 27 septembre 2013

Pour extrait et certifié conforme

P°/Le Président, absent
Le 2^{ème} Vice-Président,

